



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE **Services**

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de MONTFERRAT (83)

Numéro national d'identification : SIRET : 218 300 820 000 14

Code postal / Ville : 83131 MONTFERRAT

Groupement de commande : non

Section 2 : Communication :

Moyens d'accès aux documents de la consultation :

➤ Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : MO2025-01

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponible : non

Nom du contact : service marchés publics –Tel : 04.94.50.00.16-Mail : mairie@montferrat.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation : aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Capacité économique et financière : voir le règlement de la consultation.

Capacités techniques et professionnelles : voir le règlement de la consultation.

Techniques d'achat : sans objet

Date et heure limite de réception des plis : lundi 24 février 2025 – 12h00

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite

Réduction du nombre de candidats : non

Possibilité d'attribution sans négociation : oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : non

Critères d'attribution : valeur technique : 60%, prix des prestations : 40%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché :

**PRESTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'EXTENSION
REHABILITATION DE L'ECOLE PRIMAIRE LES OLIVIERS**

Classification CPV : 71240000-2 et 71242000-6

Type de marché : services

Description succincte du marché : les besoins recensés à intégrer sont notamment :

- 1) Réaliser une extension de la cuisine et du réfectoire, afin de mettre à niveau le fonctionnement de la restauration au regard du nombre de rationnaires.
L'extension se fera en continuité des surfaces actuelles dédiées à la restauration. Le fonctionnement en cuisine de production sera maintenu, ainsi que le service à table (pas de self-service). Un espace dédié à la blanchisserie sera intégré dans cette extension.
- 2) Réaliser une classe supplémentaire pour le CP (environ 65 m²).
La classe modulaire actuelle sera conservée, et sera réaffectée à des usages divers (rangements, bibliothèque, etc).
- 3) Réaliser un deuxième bloc sanitaire, proche de la restauration (8 m²).

- 4) Étendre la cour de récréation (5 m² / élève) et réaliser un préau (1,5 m² / élève - surface comprise dans la surface cour).
- 5) Optimiser la consommation et l’approvisionnement en énergie :
Sur la base d’un diagnostic thermique, énergétique et phonique à établir, proposer les optimisations pertinentes :
 - isolation complémentaire ou de substitution à celle en place,
 - efficacité énergétique du bâtiment existant, notamment du fait des grandes surfaces vitrées qui entraînent des surchauffes en période chaude,
 - production d’eau chaude solaire ou thermodynamique,
 - production photovoltaïque en toiture.
- 6) Optimiser le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) lié aux menaces d'attentat-intrusion : identifier et réaliser éventuellement des aménagements permettant les mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.
- 7) Aider la commune à prendre en considération l'école avec ces futurs aménagements dans le dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et/ou le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

La disposition des nouveaux locaux (points 1 à 4 ci-dessus) devra être optimisée de manière à faciliter la circulation des élèves, faciliter la surveillance par les adultes, limiter la consommation d’espace, rationaliser les apports solaires (hiver / été). Elle ne devra pas gêner une extension future de l’école si le besoin venait à se présenter.

À titre indicatif : la part de l'enveloppe prévisionnelle du maître de l'ouvrage affectée aux travaux s’élève à 530 000 € HT, en une phase de réalisation.

La durée prévisionnelle des études est de 7 mois.

La durée prévisionnelle des travaux est de 8 mois (y compris période de préparation).

Les prestations comprennent les éléments de mission suivants :

- les éléments de la mission de base « bâtiment neuf » sans études d'exécution (ESQ, APS, APD, PRO, AMT, VISA, DET, AOR) pour l’extension.

- les éléments de la mission de base « bâtiment réhabilitation » sans études d'exécution, pour les divers aménagements complémentaires sur l’existant (APS, APD, PRO, AMT, VISA, DET, AOR) avec au préalable l’élément diagnostic. Étant entendu que le niveau d'intervention attendu sur l'existant dépendra à la fois des conclusions du diagnostic et des capacités de financement de la commune, en vue de l’optimisation énergétique et phonique de l’existant.

- Ainsi que les missions complémentaires suivantes :

AVMD mission avant métré détaillé

OPC ordonnancement, pilotage et coordination du chantier

SSI mission de coordination SSI

Ainsi que la définition des éventuels locaux provisoires (modulaires ou autres) qui permettront de garantir le bon fonctionnement de l’accueil des élèves si les différentes périodes de congés scolaires ne permettent pas de mener à bien la totalité des travaux dans des conditions jugées satisfaisantes par la commune et ses partenaires de l’éducation nationale.

Lieu principal d’exécution : Ecole primaire Les Oliviers, 134 chemin de l’école maternelle à Montferrat.

La consultation comporte des tranches : non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non

Marché alloti : non

Section 5 : Informations complémentaires

Conformément à l'article R.2132-2 du Code de la Commande Publique, le dossier de consultation est mis gratuitement à disposition par voie électronique à l'adresse suivante : <http://marches-securises.fr>

Le pli contenant la candidature et l'offre sera transmis et déposé obligatoirement par voie électronique sur le site marches-securises.fr.

Date d'envoi du présent avis : 23/01/2025.